

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5133 - Mercredi 03 Juin 2026 - Prix : 200 Fc

HADJ 2026 :

Les Comores décrochent la médaille d'or en Arabie Saoudite



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

16 Dhul-Hedja 1447
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Juin 2026

Lever du soleil:

06h 21mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : **05h 09mn**

Dhouhr : **12h 09mn**

Ansr : **15h 04mn**

Maghrib: **17h 52mn**

Incha: **19h 06mn**



DE CHAUFFEUR DE TAXI À AGRICULTEUR PROSPÈRE :

La réussite inspirante de Mirhane Absoir

Ancien chauffeur de taxi, Mirhane Absoir a choisi de quitter les routes pour se consacrer à l'agriculture. Aujourd'hui, grâce à la culture de citrouilles et d'ananas, il affirme gagner davantage qu'à l'époque où il exerçait dans le transport. Son parcours illustre les opportunités qu'offre le secteur agricole aux Comores et lance un message d'espoir aux jeunes en quête d'emploi.

Pendant plusieurs années, Mirhane Absoir a sillonné les routes au volant de son taxi pour assurer les besoins de sa famille. Mais face à la hausse des dépenses liées au carburant, à l'entretien du véhicule et aux recettes souvent irrégulières, il a fini par envisager une autre voie. Cette opportunité, il l'a trouvée dans l'agriculture. Installé aujourd'hui sur ses terres, où il cultive principale-

ment des citrouilles et des ananas, il ne cache pas sa satisfaction. « J'ai constaté qu'en cultivant, je gagne beaucoup plus qu'à l'époque où j'étais taximan. Aujourd'hui, je ne souffre plus et je ne regrette absolument pas mon choix », confie-t-il. Pourtant, cette reconversion n'était pas prévue. C'est sous l'impulsion de proches qu'il décide de se lancer dans l'exploitation agricole. Sans expérience particulière dans le domaine, il commence progressivement à aménager ses parcelles et à expérimenter différentes cultures.

« Au départ, je ne savais pas ce que cela allait donner. Mais j'ai décidé d'essayer. Aujourd'hui, les résultats sont là et je suis fier du chemin parcouru », explique-t-il. Comme tout débutant, Mirhane a dû faire face à de nombreux défis : préparation des terrains, choix des cultures adaptées, gestion des plantations et aléas climatiques. Malgré



ces difficultés, il a persévéré, convaincu du potentiel de la terre. Ses efforts ont rapidement porté leurs fruits. Les récoltes de citrouilles et d'ananas trouvent leur place sur les marchés locaux et lui procurent des revenus réguliers. Une stabilité financière qui lui permet désormais d'envisager l'avenir

avec davantage de sérénité. Pour Mirhane Absoir, l'agriculture représente une véritable alternative économique, notamment pour les jeunes confrontés au chômage.

« Ceux qui passent leurs journées sans activité devraient se tourner vers l'agriculture ou d'autres activités productives. La terre peut

offrir de belles opportunités à ceux qui s'y investissent sérieusement », affirme-t-il. L'agriculteur ne compte toutefois pas s'arrêter là. Son ambition est de diversifier son exploitation. Il souhaite notamment développer la culture de la banane et de la pastèque afin d'augmenter sa production. Seul obstacle pour le moment : l'accès à des semences et plants de qualité. Aujourd'hui, Mirhane Absoir regarde son parcours avec fierté. Son histoire démontre qu'avec de la détermination et du travail, il est possible de réussir une reconversion professionnelle. Dans un pays où l'agriculture demeure un secteur stratégique, son expérience rappelle que la terre peut être une source durable de revenus et d'espoir pour de nombreux Comoriens.

Riwad

ENVIRONNEMENT

Les organes du FEM en réunions en Ouzbékistan

Les organes directeurs des différents fonds du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) se réunissent du 31 mai au 3 juin à Samarcande, en Ouzbékistan, afin d'examiner et d'approuver un programme de financement dépassant les 200 millions de dollars destinés à soutenir les efforts environnementaux mondiaux et à accélérer l'action en faveur du développement durable au cours des quatre prochaines années.

Cette série de réunions rassemble les représentants des 186 pays membres du FEM, qui doivent examiner une proposition de financement comprenant 129,5 millions de dollars provenant du Fonds fiduciaire du FEM, 64,7 millions de dollars du Fonds pour les pays les moins avancés (LDCF), 2,9 millions de dollars du Fonds spécial pour les changements climatiques (SCCF) et 20,5 millions de dollars du Fonds-cadre mondial pour la biodiversité

(GBFF). L'ensemble représente un appui financier de plus de 200 millions de dollars destiné à soutenir des projets environnementaux dans plusieurs régions du monde. Dans la présentation du programme, Claude Gascon, PDG par intérim et président du FEM, a souligné les réalisations accomplies dans le cadre de la huitième reconstitution du Fonds fiduciaire du FEM (FEM-8).

Au-delà de l'approbation de nouveaux financements, les membres des Conseils sont appelés à valider les orientations stratégiques et les recommandations politiques qui guideront le cycle de financement du FEM-9, couvrant la période allant de juillet 2026 à juin 2030. Cette période est considérée comme déterminante pour atteindre les objectifs internationaux en matière de climat, de biodiversité, de lutte contre la dégradation des terres, de gestion des produits chimiques et des déchets, ainsi que de protection des ressources en eau. Les discus-

sions interviennent à un moment crucial, alors que la communauté internationale entre dans la dernière ligne droite vers les objectifs environnementaux fixés pour 2030. Les responsables du FEM soulignent que cette nouvelle phase d'investissement mettra l'accent sur les approches intégrées, le financement mixte, l'implication des gouvernements, de la société civile et du secteur privé, ainsi qu'un soutien renforcé aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement.

Les Conseils examinent également les derniers programmes de travail du cycle FEM-8, qui s'achève en juin 2026. Avec les financements proposés, près de 97 % de l'enveloppe record de 5,3 milliards de dollars allouée au FEM-8 auront été engagés. Ces investissements ont permis de soutenir des actions majeures dans la protection des océans, la restauration des écosystèmes terrestres, la réduction de la pollution et la lutte contre les chan-

gements climatiques. Les réunions de Samarcande précèdent la huitième Assemblée du FEM, prévue du 4 au 5 juin, qui réunira ministres, dirigeants d'organisations internationales, représentants du secteur privé, organisations de la société civile, peuples autochtones et jeunes autour des priorités environnemen-

tales mondiales. Les participants y définiront les grandes orientations de la coopération internationale pour renforcer l'action environnementale au cours des quatre prochaines années et accélérer les progrès vers les objectifs de 2030.

Mmagaza



La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

HADJ 2026 :

Les Comores décrochent la médaille d'or en Arabie Saoudite

Les Comores viennent d'inscrire une nouvelle page de leur histoire dans l'organisation du pèlerinage à La Mecque. À l'issue de la saison du Hadj 2026, le Royaume d'Arabie Saoudite a décerné à l'Union des Comores la prestigieuse médaille d'or dans la catégorie des bureaux des affaires des pèlerins. Une distinction qui place le pays parmi les délégations les plus performantes du monde musulman et récompense plusieurs années d'efforts en matière d'organisation et d'encadrement.

C'est la première fois depuis sa création, en 2017, à l'initiative du président Azali Assoumani, que l'Agence nationale du Hadj et de la Oumra (ANHO)

obtient une telle distinction sur la scène internationale. L'annonce a été faite dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 mai, lors de la cérémonie officielle de clôture de la saison du Hadj 2026 organisée par le ministère saoudien du Hadj et de l'Oumra. L'Union des Comores s'est ainsi vu décerner la médaille d'or dans la catégorie des bureaux des affaires des pèlerins, aux côtés de la Turquie et de Djibouti. Cette récompense vient saluer la qualité de l'organisation, de l'encadrement et de l'accompagnement des pèlerins comoriens tout au long de leur séjour en Arabie saoudite. La performance est d'autant plus remarquable que les Comores se sont classées devant plusieurs grandes nations du monde musulman. Le

Maroc, l'Algérie et l'Égypte ont, quant à eux, reçu la médaille de bronze. Une reconnaissance qui témoigne du niveau atteint par le dispositif comorien dans la gestion du pèlerinage.

Présent à la cérémonie, le directeur général de l'ANHO, Mohamed Elfatih Fadhlou Djamaloulail, n'a pas caché sa satisfaction. Depuis l'Arabie Saoudite, il a tenu à saluer le rôle du chef de l'État, Azali Assoumani, qu'il considère comme l'un des principaux artisans de cette réussite. « Cette médaille est avant tout celle du président de la République. Sans ses orientations, ses exigences et sa vision, nous ne serions pas parvenus à ce niveau », nous a-t-il déclaré par correspondance. Il a également souligné que

cette distinction constitue une fierté pour l'ensemble de la nation comorienne et non pour une personne en particulier. Mohamed Elfatih Fadhlou Djamaloulail a par ailleurs rendu hommage aux différents acteurs ayant contribué à ce succès. Il a notamment remercié le directeur de cabinet du chef de l'État ainsi que le secrétaire général du gouvernement pour leur accompagnement constant dans les préparatifs du pèlerinage. Le directeur général a surtout insisté sur le comportement exemplaire des pèlerins comoriens.

« Si nos pèlerins n'avaient pas fait preuve de discipline, de responsabilité et de respect des consignes, nous n'aurions jamais obtenu cette distinction », a-t-il déclaré. Il estime

que cette récompense mérite d'être célébrée à l'échelle nationale dans les prochains jours. « À mon retour, nous verrons avec la direction de l'ANHO et l'ORTC comment marquer dignement cette victoire », a-t-il ajouté. Cette distinction intervient alors que les opérations de retour des pèlerins sont en cours. Le premier contingent est arrivé aux Comores mardi 2 juin dans l'après-midi, tandis que le reste des pèlerins est attendu ce mercredi. Cette étape marque la fin d'une saison du Hadj historique, couronnée par une reconnaissance internationale sans précédent pour l'Union des Comores.

Ibnou M. Abdou

FINANCES PUBLIQUES

Entre sévérité affichée et dépenses controversées

Plus de quatre mois après sa prise de fonction à la tête du ministère des Finances, le ministre Moussa Aberemane s'est présenté comme l'homme de la rigueur budgétaire. Ancien secrétaire général du ministère des Finances, diplomate et juriste de formation, il avait affiché l'ambition de réduire les dépenses de l'État dans un contexte économique difficile. La crise internationale liée à la guerre au Moyen-Orient lui a d'ailleurs offert un terrain favorable pour justifier plusieurs mesures d'austérité.

À son départ, certaines décisions ont été saluées. La suppression des frais de transit accordés lors des missions officielles a été perçue comme une tentative de mettre fin à certains privilèges jugés excessifs. Beaucoup y voyaient une réelle volonté d'assainir les finances

publiques et d'imposer davantage de discipline dans la gestion de l'argent public. Mais au fil des mois, un autre visage de cette politique commence à susciter des interrogations. Plusieurs observateurs fustigent aujourd'hui une gestion à géométrie variable. Car certains dossiers seraient bloqués lorsqu'ils ne servent pas les intérêts du cabinet, tandis que d'autres bénéficieraient d'autorisations rapides et privilégiées.

La polémique la plus récente concerne l'achat de trois véhicules neufs destinés au directeur de cabinet, au directeur des réformes et au conseiller chargé des affaires financières, ainsi que l'acquisition de nouveaux fauteuils et équipements pour les bureaux du ministre et de son directeur de cabinet. Selon plusieurs sources, ces dépenses représenteraient près de 50 millions fc. Une somme qui choque lorsqu'on sait que

les précédents conseillers du ministère utilisaient leurs propres véhicules sans bénéficier de voitures de fonction. Une situation qui alimente les frustrations au sein de l'administration publique. Alors que des agents ont été remerciés ou soumis à des restrictions, le train de vie du cabinet semble, lui, peu affecté par les mesures d'austérité imposées au reste du personnel. Le contraste devient difficile à ignorer. D'un côté, le ministère appelle à limiter les dépenses et consentir des sacrifices au nom de l'intérêt national. De l'autre, des dépenses considérées comme non prioritaires continuent d'être engagées au sommet de l'institution.

Plusieurs témoignages rappellent qu'aucun directeur de cabinet ni conseiller dans les autres ministères ne bénéficie officiellement de véhicules de fonction. Pourquoi alors le ministère des Finances serait-il l'ex-

ception ? La question devient encore plus sensible lorsqu'on évoque le véhicule utilisé par l'ancien directeur de cabinet, dont la situation reste floue. Au-delà des voitures, c'est surtout l'image d'un double discours qui dérange. Une politique de rigueur ne peut être crédible que si les sacrifices sont partagés par tous, y compris par ceux qui dirigent. Réduire certaines dépenses tout en tolérant d'autres avantages au profit du cercle proche du pouvoir risque d'affaiblir la confiance des citoyens et des agents publics.

Il faut souligner que cette pratique semble être devenue une mauvaise habitude dans de nombreuses institutions publiques. À chaque nomination d'un nouveau ministre, il faut non seulement constituer un nouveau cabinet, mais aussi renouveler le parc automobile et procéder à diverses acquisitions qui ne paraissent

pas toujours indispensables. Ces dépenses n'apportent souvent aucune amélioration tangible au fonctionnement de l'administration et sont perçues comme une utilisation discutable des ressources publiques.

Cette situation ne se limite pas au ministère des Finances. Elle se retrouve dans plusieurs ministères et sociétés d'État. Ce qui étonne davantage aujourd'hui, c'est le décalage entre le discours officiel du gouvernement, qui met en avant des difficultés budgétaires au point d'envisager une augmentation des prix du carburant, et certaines pratiques observées au sein des administrations publiques. Le cas du ministère des Finances apparaît ainsi comme une illustration particulièrement marquante de cette contradiction.

Nassuf Ben Amad

ENIÈME ÉVASION À LA PRISON DE MORONI :

27 détenus dans la nature

Vingt-sept détenus se sont évadés de la maison d'arrêt de Moroni dans la nuit du samedi 30 mai, aux alentours de 3h du matin, en profitant d'une porte qui aurait été laissée ouverte. Toujours en fuite, ils ont conduit à l'ouverture d'une enquête pour suspicion de complicité visant plu-

sieurs agents pénitentiaires. Le dossier a été transmis au parquet de Moroni ce mardi 2 juin.

Selon une source proche du dossier, la porte de sortie aurait été délibérément laissée ouverte par des agents pénitentiaires. « La porte était ouverte volon-

tairement », affirme notre interlocuteur. D'après cette même source, les agents concernés auraient expliqué avoir agi ainsi afin de permettre une meilleure circulation de l'air dans les locaux. Les détenus auraient ensuite utilisé une scie pour sectionner un tuyau métallique fixé aux grilles d'une porte située à l'intérieur de l'établissement. Une fois l'ouverture dégagée, ils seraient parvenus à s'échapper en se glissant sous les grilles. « La prison dispose de deux portes : la porte principale, servant aux entrées et sorties, qui aurait été laissée ouverte, et une seconde située à l'intérieur de l'établissement. Selon les témoignages recueillis auprès de certains agents pénitentiaires, les détenus ont utilisé une scie pour couper un tuyau fixé aux grilles de cette porte avant de passer en dessous », a expliqué notre source.

Ce n'est pas la première fois que

des détenus s'évadent de la prison de Moroni. Parmi les 27 fugitifs figurent des personnes poursuivies ou condamnées pour agression sexuelle, vol, coups et blessures volontaires, tentative de vol ou encore vol à main armée. Certains avaient été entendus à la gendarmerie nationale, il y a deux semaines avant leur placement en détention. D'autres avaient déjà été jugés, tandis que plusieurs dossiers étaient encore en cours d'instruction. Les premiers éléments de l'enquête mettent en cause plusieurs agents pénitentiaires. Pour se défendre, ces derniers auraient expliqué qu'ils n'étaient pas en mesure de poursuivre les détenus en raison de leur corpulence. « Le passage emprunté par les prisonniers pour s'échapper était trop étroit pour leur taille et leur poids. Les agents n'ont donc pas pu les suivre », rapporte notre source.

La découverte d'une scie à l'intérieur de l'établissement ainsi que le fait que la porte principale ait été laissée ouverte ont conduit les enquêteurs à retenir des soupçons de complicité à l'encontre de certains agents de la sécurité pénitentiaire. Chaque évasion ravive les mêmes interrogations : comment de tels incidents peuvent-ils se produire à répétition ? Quelles mesures sont mises en œuvre pour retrouver les fugitifs et prévenir de nouvelles fuites ? Aujourd'hui, 27 détenus demeurent dans la nature. Parmi eux figurent des personnes impliquées dans des affaires criminelles sérieuses. Une situation qui alimente les craintes d'une partie de la population et pose, une nouvelle fois, la question de l'efficacité du dispositif de sécurité pénitentiaire et de la protection des citoyens.

El-Aniou Fatima



Photo d'illustration

PORTRAIT :

Titi le fourbe, la voix d'une lucidité brute

Dans le pays, certains artistes marquent leur époque. D'autres la bousculent. Titi Le Fourbe, lui, semble faire les deux à la fois. Destiné à une carrière d'ingénieur, il a choisi le rap.

Aujourd'hui, avec une influence grandissante sur la jeunesse comorienne, Titi Le Fourbe s'est imposé comme l'une des voix les plus marquantes de sa génération.

Derrière ce nom désormais incontournable du rap comorien se cache Aanrith Mohamed Saleh. Un profil qui détonne. Ingénieur de formation, passé par des études en navigation aérienne puis en traitement du signal, il était destiné à un parcours classique. Il évoque ainsi « un environnement où les études occupaient une place centrale », explique l'artiste, marqué par une forte exigence académique. Après plusieurs années de formation à l'étranger, il fait le choix de revenir aux Comores. Un retour qui relève avant tout d'une décision personnelle. « Ce n'est pas un hasard, mais une orientation réfléchie », précise l'artiste, dans

une volonté de construire quelque chose sur place. Ce positionnement marque un tournant dans son parcours. Il ne s'agit plus de suivre une trajectoire toute tracée, mais de redéfinir ses priorités.

La musique s'impose progressivement dans sa vie. Non pas comme un simple plan alternatif, mais comme une direction à part entière. Elle apparaît « comme un moyen de s'exprimer et de donner du sens à ce qu'il vit », explique l'artiste. S'engager dans cette voie implique de s'éloigner d'un parcours académique stable. Un choix qui suscite des réactions partagées autour de lui. Il évoque ainsi « un entourage partagé entre inquiétude et compréhension », confie-t-il. Malgré cela, il maintient sa direction. Aujourd'hui, les résultats parlent d'eux-mêmes. Avec notamment plus de 2 190 000 écoutes pour Djanaza Vol.2, mais aussi 470 000 écoutes pour Djanaza Vol.1, 355 000 pour Mwana Damu ou encore plus de 556 000 pour Beramu, il s'impose comme une figure majeure du rap comorien.

Chez Titi Le Fourbe, la musique

dépasse le simple divertissement. Elle devient un outil de lecture du réel. Dans ses propos, il explique vouloir « parler de ce que les gens vivent réellement, sans filtre », affirme l'artiste. Ses textes explorent les contradictions humaines, les tensions entre croyances et réalités, entre aspirations et limites. Cette approche donne naissance à un univers singulier, parfois dérangeant, mais profondément ancré dans le vécu. À travers le concept « Ilaso », il développe une réflexion sur l'identité et la marginalisation. Il s'agit, selon lui, de « montrer que ceux qu'on sous-estime peuvent se relever et construire quelque chose », explique-t-il. Une manière de transformer une étiquette négative en force.

Loin des clichés de l'artiste enfermé dans sa seule pratique, Titi Le Fourbe développe une approche pragmatique. En parallèle de sa carrière musicale, il s'investit dans l'aviculture, notamment l'élevage de poules pondeuses. Ce choix traduit une vision concrète de la réussite. Il insiste sur la nécessité de « rester connecté à la réalité et de ne pas



dépendre d'une seule source », souligne l'artiste. Avec le recul, il ne remet pas en question son parcours. Au contraire, « malgré les difficultés, il referait les mêmes choix », affirme-t-il. Une position qui résume son état d'esprit : avancer sans renier ses décisions. Aujourd'hui, Titi Le Fourbe dépasse le cadre du rap. Il s'impose comme un miroir

pour toute une génération. Une génération qui se reconnaît dans ses mots, dans ses doutes, mais aussi dans sa capacité à transformer les obstacles en force. Si son univers peut parfois sembler sombre, son message, lui, reste clair : avancer, malgré tout.

Mohamed Ali Nasra

AVIS DE VENTE INTERNE AUX ENCHERES

TOYOTA PRADO



Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Union des Comores met à la vente aux enchères les véhicules dont les détails suivent :

Description
TOYOTA PRADO – ONU 10 CD

Année d'acquisition 2017

Le véhicule sera vendu dans son état actuel et sera exposé à la Maison des Nations Unies **du vendredi 08 mai au lundi 08 juin 2026, de 09h00 à 16h00.**

Les offres devront être soumises sous pli fermé et déposées au bureau du PNUD au plus tard le jeudi 11 juin 2026 à 10h00, délai de rigueur.

L'enveloppe devra porter clairement la mention suivante : « **Vente aux enchères – TOYOTA PRADO – ONU 10 CD** ».

L'adjudicataire sera informé du résultat de la vente par le PNUD.

Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre ne répondant pas aux critères d'agrément de la commission.

Le paiement devra être effectué par chèque bancaire certifié à l'ordre du PNUD.

Avant tout enlèvement du véhicule, l'adjudicataire devra s'acquitter des droits de douane et présenter le reçu correspondant, ou fournir une preuve de son éligibilité à l'importation en franchise de droits.

La visite du véhicule est ouverte pour les personnes intéressées **du 08/05/2026 au 08/06/2026 à 10h00.**

Pour faciliter l'accès au UN compound, prière de nous informer par email à achats.km@undp.org ou par téléphone au **numéro du chef de parc (n° 351 6595) de 09h00 à 16h00.**

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Direction de la Lutte Contre la Maladie

Programme National de Lutte Contre le Paludisme

La Coordonnatrice

Réf. N°26 _____/MSPS/DGS/DLM/PNLP



جمهورية القمر المتحدة
وحدّة - تضامن - تنمية
وزارة الصحة والتضامن والتنمية الاجتماعية وتعزيز الجنس
الإدارة العامة للصحة - إدارة مكافحة المرفس
البرنامج الوطني لمكافحة الملاريا

Date: 27/05/2026

AVIS A MANIFESTION D'INTERET

RELANCE :

Le Ministère de la Santé et de la protection Sociale à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Bénéficiaire Principal de la subvention COM-M-PNLP financée par le Fonds Mondial compte recruter pour les besoins de l'unité de gestion de la subvention de la GC7 qui s'étale de janvier 2025 à décembre 2027 le personnel suivant :

- **Un Point focal laboratoire pour la DRS de Ndzuwani ;**

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence de ce poste auprès du Secrétariat du PNLP sis Route de la Corniche, à côté de l'Ecole de Médecine et de Santé Publique de Moroni du lundi au jeudi de 08 h 00 à 17 h 00, le vendredi de 08 h à 12 H 00.
Tél : 360 47 42

Les dossiers de candidatures devront inclure :
- Une lettre de motivation pour l'intérêt

porté au poste choisi ;
- Le curriculum vitae ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Une copie des attestations de formation et de stage ;
- Une photocopie de la pièce d'identité ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat du PNLP, sous plis fermé et à adresser à Madame la Coordonnatrice du PNLP, sis Route de la Corniche-Moroni, BP : 6512 avec la mention **"RECRUTEMENT AU POSTE DE POINT FOCAL PALUDISME DU LABORATOIRE DE LA DRS DE NDZUWANI.**

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : LE VENDREDI 12 JUIL 2026 A 09 H 30

Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), BP : 6512, Tel : +269 773 80 76, E-mail : pnlp@sante.gouv.km

NATATION :

Une journée natation réussie au Cœlacanthe

À défaut d'un championnat en bonne et due forme, la Fédération Comorienne de natation a réuni plus de 80 nageurs à la piscine du Cœlacanthe pour une journée de compétition. Des minimes, aux cadets en passant par les seniors, toutes les catégories ont été représentées dans une ambiance de joie, de communion et surtout de records battus et améliorés.

"Pas moins de 84 nageuses et nageurs se sont réunis aujourd'hui, venus des clubs de Ngazidja (Bangoi Kuni, Iconi, Itsandra, Mitsoudjé...) pour s'affronter dans des épreuves individuelles de 25m, 50m, 100m ainsi que des relais», lit-on dans une publication de la Fédération de Natation relatant l'événement qui a eu lieu le 31 mai dernier. Sport olympique par excellence, la natation connaît depuis un peu plus de trois ans, un nouveau développement avec l'émergence d'une nouvelle génération d'athlètes, qui n'ont pas peur

d'afficher leurs ambitions. De Maesha Saadi, à Hassane Hadji, en passant par le très prometteur Ali El Wafa, c'est de 2027, qui est au bout des efforts.

Et lors de cette journée, la fédération s'est particulièrement félicitée de la participation massive, mais surtout des médailles distribuées. « Une véritable pluie de médailles est venue récompenser, par catégorie, les efforts de ces jeunes courageux, à partir de 7 ans, qui ont su se dépasser et donner le meilleur d'eux-mêmes. » Dans le 50m nage libre, 70 nageurs ont été alignés au départ de la compétition. « L'épreuve reine du 50m nage libre a rassemblé 70 nageurs (14 filles et 56 garçons), rapporte la FCN. Et parmi eux, six, sont descendus sous la barre des trente secondes (Hassane Hadji 26''91, Azlene Hassani 27''48, Fayahd Mdoihoma 28''52, Halifa Mlamali 29''66,

Barouf Farouk 29''81, Kaled Mohamed 29''95).

Pour la FCN : « Cette compétition a non seulement permis aux nageurs licenciés de se mesurer entre eux, mais aussi de détecter de nouveaux talents, venus se lancer dans le grand bain avec détermination. » A en croire la faitière de la natation, cette compétition a été l'occasion de relancer : « une dynamique ambitieuse avec la mise en place prochaine d'une caravane de sensibilisation, de détection et de mobilisation, à travers Ngazidja ainsi que dans les îles de Mohéli et Anjouan. » Une bonne nouvelle, pour les nombreux éparpillés dans nos régions, et qui n'ont pas souvent l'occasion d'être testés malgré leur talent.

Imtiyaz



Pharmacie de garde
Pharmacie des Comores: 773 22 73

UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE



UNIVERSITE DES COMORES

L'Université des Comores informe le public du lancement d'un appel à candidatures pour le concours spécifique en vue du recrutement d'enseignants au titre de l'année universitaire 2026-2027.

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent, outre les conditions administratives fixées par les statuts de l'Université des Comores, remplir les conditions suivantes :

Justifier d'une durée cumulée de contractualisation de 6 semestres (non obligatoirement consécutifs) avec l'Université des Comores

Justifier des diplômes, titres et qualifications d'un niveau minimum équivalent au bac+5

Calendrier officiel

Publication : 3er juin 2026.

Ouverture des candidatures en ligne : 4 juin 2026.

Date limite de dépôt : 18 juin 2026.

Dépôt des candidatures

** Les pièces constitutives du dossier de candidature doivent être envoyées de façon séparée au format pdf à l'adresse : recrutement@univ-comores.com

** Cete même adresse électronique pourra être uti-

lisée pour obtenir le détail des postes à pourvoir.

** Tout dossier incomplet ou soumis hors délai sera automatiquement rejeté.

** Les candidats ont jusqu'au 18 juin (délai de rigueur) pour déposer en ligne la version numérique de leur dossier de **reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)** dont le modèle est disponible sur demande à l'adresse électronique ci-dessus.

Pièces obligatoires

- ☐ Copie de l'acte de naissance.
- ☐ Copie certifiée de la carte nationale d'identité.
- ☐ Copie certifiée des diplômes.
- ☐ Certificat de nationalité.
- ☐ Certificat médical d'aptitude physique et mentale.
- ☐ Extrait du casier judiciaire.
- ☐ Lettre de motivation.
- ☐ Curriculum vitae actualisé.
- ☐ Pièces justifiant l'expérience, les services ou travaux selon le poste.

Liste des postes à pourvoir par établissement

- 1. Centre Universitaire de Patsy (CUP) - 9 postes**
 - Communication et Linguistique (1 poste)
 - Langues (Anglais Technique) (1 poste)
 - Environnement et Agroalimentaire (1 poste)

- Industrie Agro-Alimentaire (1 poste) - - - - -
- Agroalimentaire (1 poste)
- Droit Agricole (1 poste)
- Agronomie et Production Végétale (1 poste)
- Phytotechnie et zootechnie (1 poste)
- Salubrité et hygiène alimentaire (1 poste)

2. Faculté des Sciences et Techniques (FST) - 9 postes

- Géosciences (1 poste) - - - - -
- Chimie (1 poste)
- Entomologie Agricole (1 poste)
- Physique Énergétique (1 poste)
- Physique et Océanographie (1 poste)
- Sciences de l'Environnement (1 poste) - -
- Volcanologie et Gestion des Risques (1 poste) - -
- Physique du Globe et SIG (1 poste)
- Sciences et Technologie (1 poste)

3. Institut Universitaire de Technologie (IUT) - 5 postes

- Électronique et Électricité (1 poste)
- Algorithmique et Programmation (1 poste)
- Systèmes d'Information et Bases de Données (1 poste)
- Réseaux et Services Internet (1 poste) - -
- Langue Arabe (1 poste)

Moroni, le 2 juin 2026

Carburant aux Comores : les leçons du choc venu d'Ormuz (1ère partie)

Comment un choc pétrolier né à plus de cinq mille kilomètres de l'archipel s'est transformé, en une signature, en crise sociale. Et pourquoi la sortie passe moins par le prix que par la méthode.

Au matin du 9 mai 2026, le prix de l'essence à Moroni a bondi de 33 % par rapport à la veille, celui du gasoil de 46 %. En une signature, un arrêté gouvernemental a effacé des mois de stabilité tarifaire. Sept jours plus tard, après une grève générale, des blocages et au moins un mort à Anjouan, la mesure était suspendue. Entre les deux, l'Union des Comores aura vécu en accéléré ce que redoutent beaucoup d'économies importantes : la transmission brutale d'un choc pétrolier mondial à un pays qui ne peut ni le produire, ni le raffiner, ni vraiment l'amortir.

L'origine du choc se situe loin de l'archipel. Le détroit d'Ormuz est le principal point de passage obligé du commerce pétrolier mondial. Lorsque les tensions entre les États-Unis et l'Iran ont menacé son trafic fin février 2026, les cours se sont emballés : le Brent, à 74,64 dollars fin 2024, a culminé à 119,50 dollars le 9 mars, avant de se stabiliser autour de 105 dollars en mai, soit une hausse de 41 %. Pour un pays qui importe la totalité de ses hydrocarbures, cette flambée n'était pas une nouvelle lointaine. C'était une facture.

Une décision juste dans son principe, brutale dans son exécution

Disons-le d'emblée : ajuster les prix était nécessaire. L'État ne pouvait pas absorber indéfiniment l'écart entre le coût réel du carburant importé et son prix à la pompe. Cette subvention implicite, estimée entre 3,5 et 5,2 milliards de francs comoriens par an, représente la moitié à deux tiers de la recette annuelle de la taxe sur les produits pétroliers. C'est un transfert silencieux qui grève le budget et évince des dépenses plus utiles, en santé, en éducation, en investissement.

La parité fixe du franc comorien à l'euro, garantie par le Trésor français, protège l'archipel de la volatilité de change que subissent ses voisins à monnaie flottante. Mais cette protection a un revers : elle masque la pression réelle sur les coûts d'importation et réduit l'incitation à ajuster les prix en temps voulu. La subvention implicite s'est ainsi accumulée en silence, jusqu'au point de rupture de mai. La Banque centrale l'avait pourtant documenté : au premier semestre 2025, la détente des cours mondiaux avait fait reculer la facture énergétique de 19,1 à 16,6 milliards de francs. Ce répit, réel mais entièrement dépendant de l'extérieur, c'est exactement lui que le choc d'Ormuz est venu effacer.

Le problème n'était donc pas l'ajustement, mais sa forme, le taux choisi. Une hausse de 36 % en moyenne, décidée d'un coup, sans calendrier, sans concer-

tation et sans filet social opérationnel, ne pouvait que provoquer un rejet. Les mesures d'accompagnement annoncées, un abattement douanier de 40 % et un encadrement des tarifs de transport, ne pouvaient produire aucun effet à court terme sur le poste directement frappé. On a demandé aux ménages d'absorber l'ajustement avant d'avoir construit ce qui devait les protéger.

Une charge inversée : ce sont les plus pauvres qui paient le plus

L'injustice de la mesure n'est pas une impression, elle se mesure. En décomposant l'effet de la hausse par tranche de revenu, le constat est sans appel : le ménage le plus pauvre y aurait consacré 4,0 % de sa consommation monétaire, soit près de 32 400 francs sur l'année, quand le ménage le plus aisé n'en perdait que 2 %. La charge est inversée : plus on est pauvre, plus elle pèse. C'est la définition même d'une mesure régressive.

Cette régressivité tient à une réalité structurelle. Aux Comores, l'alimentation absorbe plus de la moitié du budget des ménages, et le carburant ne se contente pas de renchérir le plein : il renchérit le transport, donc les denrées, donc tout. L'effet de second tour, du carburant vers l'assiette, frappe d'autant plus fort les familles modestes que leur revenu est déjà entièrement mobilisé par les dépenses de première nécessité. Le graphique le montre crûment : la moitié la plus pauvre de la population franchit le seuil au-delà duquel une hausse devient socialement explosive.

Le carburant comorien n'était pas anormalement bon marché

Une idée reçue voudrait que les Comores aient longtemps bénéficié d'un carburant artificiellement bas qu'il fallait bien finir par corriger. La comparaison régionale dit le contraire. Avant l'arrêté de mai, le prix comorien de l'essence figurait déjà parmi les plus élevés de la zone, au-dessus de Madagascar, de la Tanzanie, de Maurice ou du Cap-Vert. Après l'arrêté, il devenait tout simplement le plus cher.

La vraie singularité comorienne n'est donc pas le niveau du prix. C'est l'absence de méthode pour le fixer. Tous les comparateurs de la région déterminent leurs prix par une règle préétablie : Madagascar par un ajustement automatique plafonné, le Kenya par une formule publiée par son régulateur, Maurice par un comité adossé à un fonds de stabilisation, le Cap-Vert et São Tomé par des mécanismes à seuils. Les Comores, seules, fixaient le leur par arrêté discrétionnaire, sans formule, sans plafond, sans fonds. C'est cette absence de règle, plus que le prix lui-même, qui a rendu le choc politiquement explosif.

Pourquoi indexer sur le marché serait une erreur

La tentation, face à ce constat, serait



d'adopter le remède standard recommandé partout : indexer le prix à la pompe sur le cours mondial du brut et le laisser fluctuer au gré du Brent. Ce serait une erreur, pour une raison propre aux Comores : la rigidité du revenu. Indexer le prix du carburant sur le marché, ce n'est pas seulement transmettre le choc à la pompe, c'est le transmettre au pouvoir d'achat. Or le revenu comorien, lui, ne bouge pas. Aucun salaire minimum effectif n'a été institué, aucun mécanisme de compensation salariale indexé sur l'inflation n'existe, et l'administration n'a pas revalorisé le traitement d'un fonctionnaire intermédiaire depuis plus d'une décennie.

L'asymétrie est alors mécanique : un marché qui s'envole, un revenu qui stagne. Indexer le prix du carburant sur un marché volatil quand le revenu est fixe reviendrait à indexer la pauvreté sur le cours du Brent. L'exemple de Maurice est éclairant. Ce pays, dont le revenu par habitant est près de sept fois supérieur à celui des Comores et dont le gouvernement verse une compensation salariale annuelle indexée sur l'inflation, avait introduit un mécanisme entièrement automatique en 2004. Il y a renoncé dès 2011 : les consommateurs ne parvenaient plus à suivre des prix qui changeaient au rythme du marché mondial, et l'automatisme s'est révélée socialement ingérable. Le gouvernement mauricien est revenu à un prix administré, plafonné, lissé par un fonds de stabilisation. Même ce système plus protecteur reste sous tension, et l'État y bloque régulièrement des hausses pourtant calculées. Si un État aussi bien armé n'a pas pu laisser le marché fixer ses prix, l'Union des Comores le peut encore moins.

Madagascar le confirme à sa manière : son mécanisme automatique, instauré en 2025, n'a jamais atteint la vérité des prix, le pétrole lampant restant lourdement subventionné, tandis que la dépréciation de la monnaie prolonge l'érosion du pouvoir d'achat. Le Kenya, dont le régulateur applique une formule transparente, a connu sous le même choc d'Ormuz des grèves de transporteurs et des recours en justice. La transparence d'une formule ne suffit pas à rendre une hausse acceptable quand le revenu ne suit pas.

pêche, le bâtiment, le commerce. Quand son prix bondit de 46 %, ce n'est pas seulement le plein du particulier qui renchérit, c'est le coût de presque tout ce qui se produit et se transporte dans l'archipel. La hausse de mai n'est donc pas qu'un choc de pouvoir d'achat : c'est aussi un choc d'offre, qui nourrit l'inflation par les coûts et fragilise un tissu d'entreprises déjà étroit, où l'industrie pèse moins de 10 % du produit intérieur brut.

Le système bancaire, qui devrait amortir ce choc, l'aggrave. Le crédit au secteur privé ne progresse plus que de 1,6 % par an, contre près de 13 % deux ans plus tôt, parce que les banques prêtent en priorité à l'État, dont l'endettement bancaire a bondi de plus de 26 % en un an. Pendant ce temps, plus d'un crédit sur huit est déjà en défaut. Au moment précis où une entreprise de transport ou de pêche aurait besoin de trésorerie pour encaisser la hausse, le robinet du crédit est fermé. Elle réduit son activité, diffère ses paiements, ou ferme.

Par Omar Ibn Abdillah,

Doctorant en économie
Consultant en Stratégie de développement Durable et Promotion des Investissements